

Mansour ABROUS

ALGERIE

ARTS VISUELS

Un siècle de création et de créateurs

1896-2014

وزارة
الثقافة
ALGERIE



EDITIONS
DALIMEN

Introduction

Depuis une vingtaine d'années, je travaille quotidiennement, avec volonté, engagement et persévérance, à construire des outils de collecte d'informations et de production de savoirs dans le domaine des arts visuels.

Je pense que ces documents sont utiles et donnent une vision d'ensemble de la mémoire humaine des arts visuels. Cette édition « Algérie : Arts visuels Un siècle de création et de créateurs (1896¹-2014) » est une « banque de données », de 4545 biographies, un socle d'informations et de connaissances, qui peut inspirer, demain, des travaux de recherche, mobiliser des chercheurs et impliquer davantage les universitaires à prospecter ce champ de la création.

J'aurai veillé pour ma part à « livrer » une base de données actualisée, vérifiée, validée par une grande partie de la communauté des artistes recensés. Les « anciens » ont bien sûr bénéficié d'une mise à jour permanente, quand les informations et/ou les contacts étaient disponibles. J'avoue avoir remis le métier sur l'ouvrage, pour accompagner cette génération de jeunes plasticiens, talentueux, entreprenants, « mondialisés » pour la plupart et leur envoi méritait une présence, un effort et un état de veille à forte valeur ajoutée.

Ces travaux devraient trouver, naturellement, un « prolongement d'existence et d'influence », s'il existait en Algérie un centre de documentation et de recherche, un lieu-mémoire, un lieu-dépôt, dédié aux arts visuels. Ce n'est pas le cas. Il me semble indispensable qu'existe en Algérie, un pôle-ressource sur les arts visuels, qui soit à la fois un lieu de diffusion d'information et aussi un lieu de convergence de toutes les informations ayant trait aux disciplines artistiques concernées. Il est nécessaire, que cette institution développe autour de cette base de données, une unité spécifique de documentation et de recherche. La communauté artistique l'attend impatiemment et elle est disposée à en soutenir l'initiative.

Il faut inciter les pouvoirs publics à créer les conditions d'évaluation des politiques publiques, à financer un observatoire des politiques et de l'action culturelles, à aider à la construction d'outils d'analyse pérennes et à faciliter l'émergence de recherches plus approfondies, en lien avec l'université. Pour assurer l'avenir, il faut impérativement développer des éléments de prospective et définir les perspectives politiques et organisationnelles du projet « arts visuels » pour les prochaines années (événements, institutions, politique d'achat des œuvres, conservation, recherche et documentation, communication, formation des personnels, diplomatie culturelle, politique des échanges internationaux). Cela doit être coproduit par l'ensemble des acteurs institutionnels et/ou associatifs, des acteurs culturels et des artistes intervenant dans ce champ de compétence. Ces objectifs « d'horizon » sont à consigner dans un projet écrit, public et soumis à une évaluation

¹ Date de la première exposition à Londres de Ben Yusuf Zaida (1869-1933), photographe.